

(Texte)

RADIO-PHARE DIRECTIONNEL À BLANC SABLON  
(P.Q.)

Question n° 1358—L'hon. M. Ricard:

Des soumissions ont-elles été demandées pour la construction d'un radio-phare directionnel à Blanc Sablon et, dans le cas de l'affirmative, a) qui étaient les soumissionnaires, b) quel était le montant de chaque soumission, c) quel était le nom de l'adjudicataire?

Oui, a) et b)—

Noms des soumissionnaires	Montant
Nordec Construction Inc.	\$23,600
Plessis Construction Ltée.	25,890
Continental Electrical Contracting Ltd.	28,650

	1960	1961	1962
Ministère de la Production de défense	\$ 17,600,214	\$ 20,435,693	\$ 23,929,926
Ministère de la Défense nationale	\$1,516,572,454	\$1,517,530,583	\$1,626,104,312
	\$1,534,172,668	\$1,537,966,276	\$1,650,034,238

2. 37.62 p. 100.

L'«EQUITABLE INCOME TAX FOUNDATION»

Question n° 1364—M. Orlikow:

1. L'Equitable Income Tax Foundation a-t-elle reçu le droit de percevoir des contributions que l'on peut déduire au point de vue fiscal et, s'il en est ainsi, à quelle date ce droit a-t-il été accordé?
2. Quelles raisons cet organisme a-t-il fait valoir auprès du ministre, lorsqu'il a demandé que ce droit lui fût accordé?
3. Pour quelles raisons le gouvernement a-t-il accordé ce statut d'exemption d'impôt à l'Equitable Income Tax Foundation?
4. L'Equitable Income Tax Foundation a-t-elle entrepris certaines démarches dans le sens de proposer un changement aux lois fiscales, en ce qui concerne les coopératives canadiennes?
5. Le gouvernement est-il à étudier de nouveau le statut d'exemption d'impôt de l'Equitable Income Tax Foundation?

L'hon. M. Garland: 1. Non. 2. Cet organisme a été créé à titre permanent pour effectuer des études, des recherches et des analyses sur la fiscalité et son incidence sur l'économie du Canada; pour diffuser les principes de l'imposition équitable; pour présenter à tous les niveaux de l'autorité gouvernementale des recommandations sur la législation fiscale qui pourraient sembler souhaitables par suite de ses études, recherches et analyses.

3. Ne s'applique pas.

4. Oui.

5. Non.

[L'hon. M. Dinsdale.]

Avalon Construction and Engineering Ltd.	30,350
Gauthier & Gagné	34,662
Frs. Marquis Ltée.	55,770
Gaspé Sud Construction Ltée.	74,350
c) Nordec Construction Inc.	

(Traduction)

DÉPENSES POUR LA DÉFENSE

Question n° 1361—M. Mather:

1. Quelles sommes a-t-on affectées à la Défense nationale au cours des années financières 1960, 1961 et 1962?

2. En 1962, quel pourcentage les frais réunis des intérêts sur la dette fédérale et des dépenses relatives à la défense représentaient-ils par rapport aux dépenses fédérales?

M. Benson: 1.

L'ASSOCIATION ÉCONOMIQUE DU CANADA

Question n° 1365—M. Orlikow:

1. L'Association économique du Canada a-t-elle bénéficié du droit de percevoir des contributions que l'on peut déduire au point de vue fiscal et, s'il en est ainsi, à quelle date ce droit a-t-il été accordé?
2. Quelles raisons cet organisme a-t-il invoquées auprès du ministre lorsqu'il a demandé qu'on lui accordât ce droit?
3. Pour quelles raisons le gouvernement a-t-il accordé ce statut d'exemption d'impôt à l'Association économique du Canada?
4. Quels sont les buts principaux de l'Association économique du Canada et ces buts comprennent-ils la participation à toute activité politique?
5. Le gouvernement est-il à étudier de nouveau le statut d'exemption d'impôt de l'Association économique du Canada?

L'hon. M. Garland: 1. Pas au courant de l'existence de cette association.

2. Ne s'applique pas.

3. Ne s'applique pas.

4. Ne s'applique pas.

5. Ne s'applique pas.

\*PROBLÈMES CRÉÉS PAR L'USAGE EXCESSIF DES BOISSONS, TERRITOIRES DU N.-O.

Question n° 1372—M. Rhéaume:

1. Le gouvernement fédéral a-t-il fait une étude complète des problèmes sociaux et économiques que pose l'usage excessif des boissons alcooliques dans les Territoires du Nord-Ouest? Dans le cas de l'affirmative, quelle a été la nature de ces études, qui les a faites et, s'il en est, quelles recommandations a-t-on faites?